



CSA DE RÉSEAU

DERNIÈRE RENCONTRE AVANT LES JO

LA RECONDUCTION DU CSA DE RÉSEAU AVAIT POUR SEUL ORDRE DU JOUR LA RÉÉCRITURE DES LDG QUI AVAIT FAIT L'OBJET D'UN VOTE UNANIME « CONTRE » DE LA PART DES ORGANISATIONS SYNDICALES DOUANIÈRES LE 22 MAI DERNIER (CF. [NOTRE COMPTE RENDU ICI](#)).

LA CFDT A PROFITÉ DE CETTE DERNIÈRE RÉUNION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR INTERPELER LE DIRECTEUR SUR LE RENFORT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET LE TRANSFERT DE LA TICPE.

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Sans surprise la DG n'a modifié qu'à la marge sa copie initiale sur les lignes directrices de gestion, il faut cependant noter deux évolutions sensibles qui concernent la mobilité des maîtres-chiens et la mobilité au sein de la DR de Guyane.

DERNIÈRE
RENCONTRE AVANT
LES JO,
JUN 2024



MOBILITÉ DES MAÎTRES-CHIENS

La DG est favorable à un tableau unique (C et B) pour les spécialistes maîtres-chiens, elle suit ainsi la logique qu'elle a mis en place pour les spécialistes marins G1 et G2. Cette évolution doit permettre de rendre un peu plus lisible les demandes de mutation et éviter les situations ubuesques qu'on a déjà connues avec des postes inaccessibles en B si le poste est calibré C ou inversement.

MOBILITÉ INTERNE À LA DR DE GUYANE

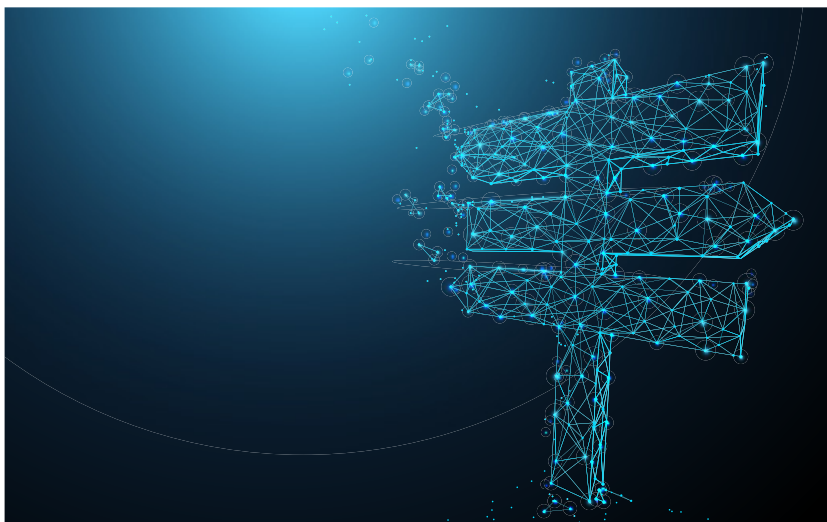
C'était une demande de la CFDT, la DG valide notre revendication de conserver ses points de résidence lorsqu'un agent fait une mobilité au sein de la DR de Guyane. Ainsi, chacun pourra tenter, sans crainte, une mobilité vers St Laurent, St Georges ou Cayenne.

Ces deux avancées gèrent deux regrets.

En premier lieu, nous demandons que ce qui a été obtenu pour la Guyane puisse l'être aussi pour l'ensemble des DROM.

De même, la CFDT souhaite que soit expertisée la possibilité d'un tableau unique pour les spécialistes motards.

Sur ce dernier point la DG est plus frileuse car elle souhaite s'assurer qu'un B soit présent dans chaque échelon pour en assurer le pilotage.



NOUVELLE-CALÉDONIE

La Douane recherche des volontaires pour renforcer nos collègues épuisés en Nouvelle-Calédonie. Une mission qui durerait d'un mois à six semaines dont le départ est imminent et personne ne sait nous dire si elle sera reconduite ! À ce stade aucune note de service n'est diffusée. Il semble pourtant important que chacun puisse connaître les conditions de cette mission (personnels et branches concernés, durée, localisation, nature de la prise en charge, indemnitaire, conditions d'hébergement et de sécurité...).

La CFDT douane est favorable à toutes les mesures qui permettront aux collègues sur place de souffler un peu. Pour être en contact régulier avec eux, nous savons que tout le monde, du DR à l'ACP2, tout le monde, a fait bien au-delà de ce qu'on aurait pu imaginer.

Ces événements mettent aussi en lumière le manque d'équipements, de préparation et la vétusté des locaux en Nouvelle Calédonie.

En OP/CO il y a énormément de retard et de travail en attente, la reconstruction du territoire passera par la mobilisation des services douaniers. Nous espérons que l'Administration en tirera les conséquences en matériel et en immobilier, avec des moyens à la hauteur des enjeux. Il y a deux ans, les collègues avaient déjà dû faire face à une attaque de l'aéroport, moins violente, mais qui s'en rappelle ?

En réponse, le Directeur Général Adjoint nous explique que les collègues en renfort seront hébergés gratuitement dans un hôtel sécurisé par la gendarmerie.

Ils seront acheminés sur place par un avion militaire et ils toucheront 40 euros par jour pour leur frais de bouche (aucun autre défraiement n'est prévu).

À ce stade 3 agents Co, 2 Marins et 5 Su Piétons, ont été retenus. La DG a reconnu qu'elle a agi en urgence et n'a pas fait de diffusion générale d'appel à candidature. Elle s'engage si une autre relève devait être mise en place à agir avec plus de transparence

La CFDT demande qu'à minima une prime de risque ou une prime exceptionnelle soit accordée à nos collègues, qu'ils soient en renfort ou affectés sur l'île.

La DG n'y est pas opposée mais est incapable de nous répondre en séance !

Pour la CFDT il faut massivement venir en aide à nos collègues calédoniens et sur une période beaucoup plus longue, au-delà de l'urgence nous demandons à la DG plus de transparence et de récompenser l'engagement des douaniers en poste et en renfort.



TRANSFERT TICPE

Face à la grogne agricole, le gouvernement a promis **l'annulation de la hausse du tarif réduit sur le GNR agricole** (la pompe "bleue") et a promis un tarif réduit directement à la facturation.

La Douane est donc sommée de mettre en place un dispositif spécifique pour l'application de ce tarif réduit. Avec un tarif plein à 24,81 euros par hectolitre et un tarif réduit à 3,86 euros, la question se pose de la complexité du futur dispositif et de la répartition des tâches entre DGFiP et DGDDI. Cet engagement sur le GNR agricole explique-t-il en partie le "desserrement du calendrier" annoncé sur le transfert de la TICPE ?



Il ne s'agira pas de dispositions ponctuelles, mais d'un "schmilblick" qui va perdurer sur les années à venir. Concrètement la Douane (DG FiD1, les PAE, les Bureaux) est invitée à construire un dispositif qui a vocation, à peine né, à être transféré à la FiP, quelle violence !

Le législateur, en validant le TMF, n'a pas mesuré l'ampleur des missions, ni le risque fiscal, et les promesses du gouvernement n'arrangent rien... Les « *Y a qu'à, faut qu'on* » avec des services réduits à l'os, ça ne marchera jamais !

La CFDT invite une fois de plus le ministère et la majorité politique à ouvrir les yeux.

L'enjeu fiscal sur la TICPE est énorme (entre 20 et 30 milliards d'euros). Le risque de fraude sur le "bleu" est colossal.

La solution n'est pas le report du transfert mais son abandon !

ACUALITÉ REVENDICATIVE

Lors de ce dernier rendez-vous, avant que les douaniers se mettent en mode JO et/ou en mode vacances, ne pouvait se conclure sans que la CFDT n'évoque l'actualité revendicative, qui en douane est de plus en plus riche.

Après les moniteurs de TIR et/ou TPCI, les maîtres de chiens, les **TSI** qui se rappelleront prochainement aux bons souvenirs de l'Administration, ainsi que le **CSRH de Bordeaux**, dont les agents se mobilisent pour obtenir enfin la mise en musique des engagements qui ont été pris lors de sa création. Entrent dans l'arène les **bureaux de contrôle Brexit de Calais et Dunkerque**. Comme les autres, c'est par la mobilisation qu'ils ont décidé de se faire entendre et d'obtenir la reconnaissance de la **pénibilité** de leurs missions particulières, aux **horaires et conditions de travail** atypiques.

Ils sont déterminés et promettent au DG des lendemains difficiles.

Il est clair que la question **indemnitaire**, la question du **pouvoir d'achat**, la question des **rémunérations indiciaires** ou des **parcours de carrière** préoccupe l'ensemble des douaniers.

Il est urgent d'entendre les colères et de prendre des mesures.

La CFDT Douane a rappelé sa revendication de **voir massivement les taux de promotion réévalués et ce de manière pérenne**.

Et si la DG cherche d'autres pistes la CFDT a rappelé qu'elle était favorable à un **repyramidage massif de l'ensemble des douaniers de toutes les branches**.

Cela pourrait se faire par la **promotion en catégorie B de l'ensemble des agents de constatation**, cette opération aurait pour corollaire de créer un 4^e grade de "Major" en catégorie B (sur la base d'une grille d'inspecteur).

Par la même occasion, il faudrait **banaliser le grade d'IR1 pour qu'il soit le grade de fin de carrière de tous les A**.

UNE CHOSE EST CLAIRE, NOUS INVITONS LE DG À RANGER AU PLACARD LA STRATÉGIE DE LA PRIME "ONE SHOT", LES AGENTS ATTENDENT DES MESURES PÉRENNES ET PAS DES ARTIFICES.